

14 avril 2025

Tribunal des activités économiques de Paris
1, quai de la Corse - 75004 Paris

9h00/9h30

Ouverture du séminaire

- Bertrand Kleinmann, Vice-président du Tribunal des activités économiques de Paris
- François Molinié, Avocat, Président de la Société de Législation Comparée et ancien Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
- Jacques Bouyssou, Avocat, membre de Paris Place de Droit, ancien membre du conseil de l'Ordre du barreau de Paris
- Ministre Luis Felipe Salomão, Vice-président du Tribunal Supérieur de Justice (STJ)
- Ministre Mauro Campbell Marques, Inspecteur National de la Justice, Juge du Tribunal Supérieur de Justice (STJ)
- Ministre Benedito Gonçalves, Juge du Tribunal Supérieur de Justice (STJ) et Directeur de l'Ecole Nationale de Formation et de Perfectionnement des Magistrats (ENFAM)
- Alexandre Gonçalves, Avocat, Arbitre, Président de l'Association CAMARD de l'Université Paris Panthéon-Assas
- Tiago Santos Salles, Président de la Revue Justice & Citoyenneté

9h30/10h45

Panel I – Le devoir de vigilance en Europe et au Brésil

- Modérateur : Ministre Mauro Campbell Marques, Inspecteur National de la Justice, Juge du Tribunal Supérieur de Justice (STJ)
- Intervenante : Marie-Hélène Monsérié-Bon, Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas, Membre de l'IRDA Paris, Codirectrice du Master Techniques de Restructuration des Entreprises en Difficulté
- Intervenante : Ana Teresa Basílio, Président de l'Ordre des Avocats du Brésil - Section Rio de Janeiro
- Intervenante : Lauro Seixas, Avocat
- Intervenante : Philippe Métails, Avocat, membre de Paris Place de Droit

10h45/12h00

Panel II – L’activisme climatique en France et au Brésil

- Modérateur : Ministre Antonio Carlos Ferreira, Juge du Tribunal Supérieur de Justice (STJ)
- Intervenante : Alice Moreira Franco, membre de la Commission d’Arbitrage et ADR de la CCI, membre du Conseil directeur du Comité brésilien d’arbitrage
- Intervenante : Emilie Vasseur, Avocat, administratrice de Paris Place de Droit et ancien membre du conseil de l’Ordre du barreau de Paris
- Intervenante : François Guy Trébulle, Professeur à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre de la Société de Législation Comparée
- Intervenante : Ministre Ricardo Villas Bôas Cueva, Juge du Tribunal Supérieur de Justice (STJ)

12h00/13h15

Panel III – La reconnaissance et l’exécution des sentences arbitrales entre la France et le Brésil

- Modérateur : Matthias Fekl, Avocat, ancien Ministre de l’Intérieur, ancien Secrétaire d’État au commerce extérieur et membre de Paris Place de Droit
- Intervenante : Pedro Batista Martins, Avocat, Arbitre, co-auteur de la loi brésilienne sur l’arbitrage
- Intervenante : Jean-Yves Garaud, Avocat, membre du conseil de l’Ordre du barreau de Paris et membre de Paris Place de Droit
- Intervenante : Gustavo Cerqueira, Professeur à l’Université Côte d’Azur et membre de la Société de Législation Comparée
- Intervenante : Peter Sester, Professeur à la Fondation Getúlio Vargas

Ambassade du Brésil en France
34, cours Albert 1^{er} - 75008 Paris

17h45/18h45

Conférence : L’incorporation des médicaments à coût élevé au Brésil et en France (sur invitation)

- Intervenante : Angelo Coronel, Sénateur de la République Fédérale du Brésil
- Intervenante : Rogério Carvalho, Sénateur de la République Fédérale du Brésil
- Intervenante : Gustavo Ribeiro, Président de l’Association brésilienne des opérateurs de plans de santé

- Intervenant : Daiane Nogueira de Lira, Conseillère au Conseil national de la Justice du Brésil (CNJ) et Coordinatrice du Forum national de la justice pour la santé (FONAJUS)
- Intervenant : Floriane Pelon, Directrice de l'évaluation et de l'accès à l'innovation à la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Intervenant : Alexandre Beaufile, Adjoint à la Cheffe du service de l'évaluation des médicaments à la Haute Autorité de Santé (HAS)

18h45/20h30 - Cocktail (sur invitation)

15 avril 2025

Tribunal des activités économiques de Paris
1, quai de la Corse - 75004 Paris

9h00/10h15

Panel IV – La compétence internationale des juridictions françaises et brésiliennes en matière commerciale

- Modérateur : Ministre Benedito Gonçalves, Juge du Tribunal Supérieur de Justice (STJ) et Directeur l'Ecole Nationale de Formation et de Perfectionnement des Magistrats (ENFAM)
- Intervenant : Ministre Daniela Teixeira, Juge du Tribunal Supérieur de Justice (STJ)
- Intervenant : José Gabriel Assis de Almeida, Professeur à l'Université Fédérale de l'Etat de Rio de Janeiro
- Intervenant : Jacques Bouyssou, Avocat, ancien membre du conseil de l'Ordre du barreau de Paris et membre de Paris Place de Droit
- Intervenant : Félix Thillaye, Avocat

10h15/11h30

Panel V – La figure de l'*amicus curiae* dans l'arbitrage

- Modérateur : Ministre Luis Felipe Salomão, Vice-président du Tribunal Supérieur de Justice (STJ)
- Intervenant : Louis Degos, Avocat, Arbitre, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris
- Intervenant : Béatrice Castellane, Avocat, Arbitre, ancien membre du conseil de l'Ordre du barreau de Paris et Présidente de la section arbitrage et ADR de la Société de Législation Comparée
- Intervenant : Rodrigo Salomão, Avocat

11h30/12h45

Panel VI – La licéité de la preuve en France et au Brésil

- Modérateur : João Mayer, Juge du Tribunal Régional Fédéral 1
- Intervenant : Florent Testud, Avocat, Vice-président de l'Association CAMARD de l'Université Paris Panthéon-Assas
- Intervenant : Philippe Pinsolle, Avocat, Arbitre, Président du Comité Français de l'Arbitrage
- Intervenant : Luis Felipe Salomão Filho, Avocat

12h45/13h15

Propos conclusifs

- Alexandre Gonçalves, Avocat, Arbitre, Président de l'Association CAMARD de l'Université Paris Panthéon-Assas
- Ministre Luis Felipe Salomão, Vice-président du Tribunal Supérieur de Justice (STJ)

13h15/13h30

Discours de clôture

- S.E Ricardo Neiva Tavares, Ambassadeur du Brésil en France